



# CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

## Procès-verbal

Séance du 8 mai 2017

19h00– St-Hubert Lasalle

<b>Présences :</b>	Dominic Haché, Directeur	
	Jean-Philippe Bernard, membre parent	Sébastien Dutil, membre parent, Vice-président
	Ghislain Laporte, membre parent	Maude Brassard, Enseignante
	Catherine Bergeron, Enseignante	René Goulet, Enseignant

<b>Absents :</b>	Rosalie Trépanier, Enseignante	Caroline Pilon, Responsable service de garde
	Andy Fratino, membre Parent, Président	Mathilde Quillaud, membre parent
<b>Invités :</b>		

### 1. Vérification du quorum et adoption de l'ordre du jour (5 min.)

Respect du quorum et adoption par résolution (20170605-1) de l'ordre du jour. Proposé par M. Bernard.

### 2. Questions du public

Aucun public présent.

### 3. Procès-verbal, Adoption et suivi

3.1 Adoption du procès-verbal du 8 mai 2017 par résolution (20170605-2). Proposé par Mme. Bergeron.

### 4. Mot du président (5 min)

Le président était absent à la rencontre.  
Un merci de M. Dutil concernant l'implication bénévole des membres du CÉ.

### 5. Mot de la direction (1 min.)

M. Haché a mentionné que le CÉ était le plus intéressant des trois dernières années. Il remercie le CÉ pour la belle année et les implications.

## **6. Frais chargés aux parents**

- Maternelle 4 ans : Reconduit tel quel. Même prix que l'an dernier.
- Maternelle 5 ans : Changements mineurs. Même prix que l'an dernier.
- Première année : Même prix que l'an passé. Augmentation des coûts. Retrait des coûts en musique.
- Deuxième année : Augmentation de 2\$. Augmentations des cahiers d'exercices.
- Troisième année : Réduction de 1\$. Faible modifications du coût des livres.
- Quatrième année : Augmentation de 2\$. Réduction des coûts pour la musique. Manque le cahier d'art dramatique (+4\$). Maximum de 90\$
- Cinquième année : Réduction de 4\$. Réduction des coûts liés à la musique.
- Sixième année : Augmentation de 10\$ à cause du cahier d'univers social (+10\$)
- Classe DIL : Même prix que l'an passé.

Adoption des frais chargés aux parents par résolution (20170605-3). Proposé par Mme Brassard.

## **7. Loi sur l'instruction publique**

Les modifications à la loi sur les établissements publics incluent des modifications aux conseils d'établissement. Un résumé plus complet sera disponible lors du premier CÉ de 2017 – 2018.

Quelques modifications mineures ont été discutées :

- Un substitut sera disponible pour les représentants parents. Cela permettra de faciliter le quorum durant l'année
- La structure des plans sera simplifiée à un au lieu de quatre
- Le plan sera développé conjointement avec la communauté des parents et le CÉ à partir de l'automne
- Les écoles bénéficieront de budgets discrétionnaires provenant directement du ministère. Le CÉ devra par la suite faire une reddition de compte directement au ministère

## **8. Sorties éducatives (1 min.)**

Une sortie a été ajoutée à la liste pour la classe DIL le vendredi 9 juin.

## **9. Budget (10 min.)**

### **9.1** Mise à jour budgétaire

- Revenus supplémentaires de 12k\$ provenant de la location des locaux. Le 12k\$ sera utilisé pour l'achat de casiers.
- Un déficit d'autour 13k\$ est prévu

### **9.2** Autorisation d'utiliser le FDS non dédié en cas de déficit budgétaire

- Adoption de l'autorisation d'utiliser le FDS en cas de déficit budgétaire pour l'année 2016-2017 de plus de 13k\$ par résolution (20170605-4). Proposé par M. Bernard.

### **9.3** Budget 2017-2018

- Budget basé sur 305 élèves
- Adoption du budget 2017-2018 par résolution (20170605-5). Proposé par M. Goulet.

## **10. SDG (10 min.)**

Adoption des règles de fonctionnement pour le service de garde et de surveillance des dineurs par résolution (20170605-6). Proposé par M. Dutil.

Après une absence de 2 ans, une technicienne en service de garde perd sa priorité d'emploi. Par conséquent, une nouvelle technicienne sera présente l'an prochain. Tel que vu dans d'autres établissements, il est possible qu'il y ait aussi des impacts sur les éducatrices du service de garde.

#### **11. Bilan de l'année à adopter à l'AG de septembre**

Le bilan de l'année du CÉ sera adopté par courriel durant la saison estivale.

#### **12. Poste du CÉ en élection en septembre 2017**

Les postes suivants seront disponibles pour l'année 2017-2018 :

- Sébastien Dutil – nouveau mandat de 2 ans
- Ghislain Laporte – nouveau mandat de 2 ans
- Andy Fratino – nouveau mandat de 2 ans
- Substitue – nouveau poste sur 1 an

#### **13. Activités parascolaires**

Un profit de 2800\$ a été réalisé avec les activités parascolaires. Les profits seront redistribués 800\$ sur du matériel et 2000\$ pour financer l'activité de fin d'année.

#### **14. Mot du délégué de parents**

Une longue discussion concernant les critères d'admissions pour le collège Saint-Louis a eu lieu. Une étude canadienne indiquait que le système de sélection du collège St-Louis était des plus inéquitables au Canada. Les critères d'admissions sont présentement en réflexion au sein de la commission scolaire.

Il y aura des changements à la structure des régions des comités régionaux. Un DG était présent à chacune des réunions. Cependant, il y avait des craintes que les informations générales fournies par les DG n'étaient pas bien communiquées. Une révision est en cours ce qui va augmenter les déplacements des membres des délégués régionaux.

L'école alternative ouvrira ses portes. Celle-ci est toujours suivi de quelques polémiques concernant la priorité des futurs étudiants (quartier, membres du comité, localisation de l'école,...)

#### **15. Mot des enseignants**

Mme. Brassard : Il reste 12 jours avec les élèves. Elle a beaucoup aimé son année et aimerait vraiment être de retour l'an prochain.

M. Goulet : Les spectacles de fin d'années arrivent sous peu. M. Goulet aimerait pouvoir distribuer l'audio du spectacle aux parents via dropbox puisque les parents ne seront pas présents au spectacle. M. Goulet est très content de son année et de son retour à l'école. Il trouve les enfants très respectueux et talentueux.

Mme Bergeron : Belle année agréable au deuxième cycle. Très contente.

#### **16. Varia (5 min.)**

Le CÉ a eu une mini-présentation par M. Haché et M. Laporte concernant les approches pédagogiques plus concrètes de la CSMB. Cette approche est plus pratique que les approches pédagogiques généralement préconisées par le ministère.

**17. Date de la prochaine rencontre**

L'élection aura lieu de 7 septembre 2017. Le prochain CÉ doit avoir lieu avant le 30 septembre 2017.

**18. Levée de l'assemblée**

L'assemblée a été levée à 21h12.

*Andy Fratino*  
*Président*

*Dominic Haché*  
*Directeur*